

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 173/2026

OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Chemin du Pithelot – Sté RAMERY Travaux Publics

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 26/06/2026 – de M. QUENENSSE – Sté RAMERY Travaux publics – 541 rue de l'Albeck – 59640 DUNKERQUE ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité pour la réalisation de travaux de réfection de voirie – chemin du Pithelot.

ARRETE :

ARTICLE 1 : La circulation sera interdite, chemin du Pithelot, pour la réalisation de travaux de réfection de voirie, à partir du 22 juillet jusqu'au 07 août 2026.

ARTICLE 2 : Le stationnement sera interdit au droit des travaux pendant toute la durée des travaux.

ARTICLE 3 : La Sté RAMERY Travaux publics – 541 rue de l'Albeck – 59640 DUNKERQUE, chargée des travaux, mettra en place les déviations et la signalisation nécessaire.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : gdp.dunkerque@lenord.fr
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- M. QUENENSSE – Sté RAMERY Travaux publics – 541 rue de l'Albeck – 59640 DUNKERQUE – e-mail : fquenensse@ramery.fr

Fait à HERZEELE, le 30 juin 2026

Le Maire,
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE
PUBLIE et/ou NOTIFIE le : le 30 juin 2026

Le Maire,
S.FRANCKE

